

Journées européennes du patrimoine

16 & 17 septembre 2017

NOTE SUR L'ECOLE NATIONALE MARITIME ET LES EDIFICES QUI L'ONT PRECEDEE

Le site de l'actuelle Ecole nationale supérieure maritime a été occupé antérieurement par un ancien monastère de Bénédictines, lui-même transformé en caserne pendant la Révolution, une prison et antérieurement par un ouvrage fortifié dénommé « Le Château Gaillard ».

1 – L'ANCIEN « CHATEAU-GAILLARD »

L'actuel château de Saint-Malo, siège de l'Hôtel-de-Ville depuis la reconstruction de la cité historique intra-muros détruite à 80 % en 1944 n'ayant été commencée que dans le premier quart du XVe siècle a été précédé, un siècle plus tôt par un première forteresse dénommée « Le Château Gaillard » dont le souvenir est encore rappelé par la dénomination de la rue qui borde la façade de l'Ecole nationale supérieure maritime, du côté des remparts.

Ce premier château avait été édifié à l'occasion d'un contexte historique bien particulier qu'il n'est pas anodin de rappeler ici.

Depuis sa fondation, vers le milieu du XIIe siècle (1145), la cité épiscopale de Saint-Malo succédant à l'ancienne cité gallo-romaine d'Alet était dirigée par une coseigneurie ecclésiastique partagée entre l'évêque et les 18 chanoines de la cathédrale et celle-ci, se référant à des privilèges accordés de plus de trois siècles, prétendait ne devoir hommage qu'au pape et s'administrait de manière autonome.

Cette hégémonie politique n'en fut pas moins contestée, très tôt, par les ducs de Bretagne, dès le XIIIe siècle, considérant l'importance de la situation stratégique du port de Saint-Malo et de son débouché par la ria de la Rance.

Le différend atteint son paroxysme pendant la Guerre de Cent Ans qui se conjugua avec une guerre de succession au duché de Bretagne opposant Charles de Blois, soutenu par la France et Jean de Montfort, soutenu par l'Angleterre. Jean de Montfort ayant été vainqueur contre Charles de Blois lors de la bataille d'Auray, en 1364, devint ainsi duc de Bretagne sous le nom de Jean IV et prétendit lever des taxes sur les marchandises transitant par le port de Saint-Malo. Cependant, le pape alors en Avignon, n'ayant pas les moyens d'entretenir une garnison suffisante pour faire face à un siège des Anglais contre Saint-Malo préféra rétrocéder ses droits au roi de France Charles VI qui en prit possession en 1395, échappant du même coup à l'autorité ducale. Pour s'attirer les sympathies des Malouins et favoriser leur commerce, il fit de Saint-Malo un port franc exonérant de taxes les marchandises, privilège considérable que Saint-Malo garda jusqu'en 1688. Pour conserver son enclave française en Bretagne, Charles VI y entretint une garnison et y fit édifier un premier château, au point le plus élevé de la ville, auquel il fut nommé le nom de « Château Gaillard ». Ce nom avait été déjà celui d'une célèbre forteresse située sur la rive droite de la Seine, aux Andelys, cette fois édifiée, en 1196, par Richard Cœur-de-Lion, duc de Normandie afin d'empêcher le roi de France Philippe-Auguste de s'emparer du duché normand, ce qu'il fit quelques années plus tard en 1204.

Dès 1415, la ville de Saint-Malo fut cependant restituée par le roi Charles VI à son gendre, le nouveau duc Jean V, en échange de l'aide militaire des Bretons à la bataille d'Azincourt. Le duc Jean V fit commencer dans les années suivantes un nouveau château, édifié plus à l'est du « Château Gaillard », vers l'isthme de sable du Sillon qui constituait la seule voie d'accès à la ville depuis la terre ferme de marée haute.

Après avoir été amélioré à partir de 1557, année de la mort de l'explorateur malouin Jacques Cartier, l'ancienne citadelle avait perdu son efficacité avec l'achèvement du nouveau château. Aussi, le roi Charles IX en ordonna la démolition qui fut commencée en 1573. Les matériaux de démolition furent réemployés à l'édification du nouvel hôtel-Dieu (détruit en 1944) près de l'actuel bastion de la Hollande.

2 – L'ANCIEN MONASTERE DES BENEDICTINES NOTRE-DAME-DE-LA-VICTOIRE

Après les guerres de religion, ce qu'on a appelé la contre-réforme catholique a été marqué par la fondation dans toute l'Europe catholique de nouvelles communautés religieuses et la ville de Saint-Malo qui s'était déclarée indépendante pendant 1669 jours (du 11 mars 1590 au 4 octobre 1594), ne voulant pas dépendre d'un roi protestant – Henri IV qui se convertit en 1593 – n'échappa pas à ce mouvement général.

Après les Bénédictins anglais, à Clermont en Paramé, puis intra-muros (l'actuel palais de justice), puis les Capucins à Saint-Servan (actuelle chapelle Saint-Louis) dès 1611, quatre jeunes filles appartenant aux meilleures familles de la ville demandèrent à l'évêque de Saint-Malo, Guillaume Le Gouverneur, Malouin de naissance lui-même, l'autorisation de fonder un monastère et acquirent pour cet objet, l'emplacement de l'ancien « Château Gaillard » alors à peu près complètement démantelé.

La première pierre en fut posée en 1616 et l'église fut consacrée six ans plus tard, en 1622, par le même évêque Guillaume Le Gouverneur et placée sous le vocable particulier de Notre-Dame de la Victoire en souvenir de la fameuse bataille navale de Lépante qui en 1571 avait vu la victoire des forces chrétiennes contre les Turcs.

L'évêque de Saint-Malo, François de Villemontée qui tint le siège épiscopal malouin de 1657 à 1670 offrit à l'église des Bénédictines un grand tableau commémoratif de cette victoire que le pape saint Pie V attribua à l'intervention de la Sainte Vierge. Ce grand tableau transféré à la cathédrale après la Révolution, y a été malheureusement détruit en 1944. Il avait attiré l'attention de l'écrivain Gustave Flaubert lors de la visite qu'il fit à Saint-Malo en 1847 en compagnie de son ami Maxime du Camp.

Le monastère des Bénédictines comptait une vingtaine de religieuses lors de sa suppression pendant la Révolution dont Marie-Anne de Chateaubriand, cousine de François-René de Chateaubriand, qui assista en 1780 à la prise de voile de cette dernière et en fut particulièrement marqué.

Son épouse, Céleste Buisson de la Vigne, dut y passer aussi quelque temps car la cérémonie de mariage célébrée en 1791 en secret par un prêtre réfractaire fut contesté par un oncle de la mariée qui exigea une seconde cérémonie publique devant curé constitutionnel de la paroisse.

Après l'expulsion des religieuses bénédictines en 1792, l'ancien monastère fut récupéré par l'armée. Il devint en 1794 une maison d'internement pour les femmes.

En 1807, la ville abandonna la petite place située devant la porte d'entrée de l'église ainsi que l'ancienne rue du Chat-qui-Danse qui passait à travers l'emplacement de la cour intérieure de l'Ecole nationale supérieure maritime.

De 1823 à 1825, les maisons des trouvant entre cette ancienne rue et la rue de la Victoire furent démolies et firent place à une prison.

Avant la Première Guerre Mondiale, la caserne de la Victoire servait encore à la musique du 47^e régiment d'infanterie basé à Saint-Malo et à une section de ce dernier.

3 – L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE MARITIME

L'actuelle école nationale supérieure maritime était encore dénommée il y a peu de temps, Ecole nationale de la marine marchande et antérieure Ecole d'hydrographie, « L'hydro » comme ont disait couramment.

Cet établissement doit son origine à un courrier de Jean-Baptiste Colbert, ministre de la Marine du roi Louis XIV adressé en 1669 à la communauté de ville de Saint-Malo.

En effet, si les Malouins avaient déjà depuis longtemps la réputation de figurer parmi les meilleurs marins du monde, étant notamment par l'expérience quotidienne des dangers de l'entrée de leur port, d'excellents pilotes, il importait de joindre à leur pratique éprouvée un peu de théorie, notamment en matière de cartes marines et d'instruments nautiques qu'ils se procuraient dans d'autres ports.

Toutefois les commencements de ce « Collège de Marine » furent bien modestes, se réduisant à l'entretien d'un maître hydrographe dispensant des cours dans une maison particulière, les examens étant alors passés à l'Hôtel de Ville.

De 1792 à 1838, l'Ecole d'hydrographie put disposer de locaux propres dans l'ancien couvent des Ursulines situé alors entre l'actuelle place des Frères-La-Mennais et la rue Sainte-Anne et s'y réinstalla de 1866 à 1920. Elle acquit alors une grande réputation ayant formé 499 capitaines au long cours de 1814 à 1866. En 1920, elle abandonna l'ancien couvent des Ursulines à l'Inscription maritime et se transféra dans un nouvel immeuble bâti entre la rue Sainte-Anne et l'ancien mur d'enceinte de la ville, ne comprenant que trois salles de cours et une terrasse supérieure pour faire des observations.

Cet immeuble ayant été sinistré en 1944 au cours des combats de la libération à la fin de la Seconde guerre mondiale, le sort de l'établissement fut mis en jeu, les interventions de Guy La Chambre, député maire de Saint-Malo et de Georges Coudray, député maire de Paramé permirent de le maintenir. La commune de Saint-Malo mit à sa disposition l'emplacement de l'ancienne caserne de la Victoire.

Dès 1949, le nouvel architecte en chef de la reconstruction de Saint-Malo, Louis Arretche (1909-1991) avait élaboré les plans d'un ensemble d'immeubles de logements sur le site. A partir de 1951, il commença cependant en collaboration avec Robert Hummel, cosignataire de la nouvelle Ecole nationale de la marine marchande du Havre des premières études. Un premier avant-projet fut établi en 1954 et le projet définitif en 1956. Le plan d'appareillage des différentes façades fut cosigné par Roman Karasinski, collaborateur habituel de Louis Arretche.

La particularité de la nouvelle école est de s'intégrer parmi des vestiges protégés par les Monuments historiques, comme l'ancienne église Notre-Dame de la Victoire et les restes du cloître de l'ancien monastère des Bénédictines inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques par arrêté du 2 août 1929 ainsi que l'ensemble du terrain de l'ancienne caserne par arrêté du 11 juillet 1942. Les parties protégées étaient donc placées sous le ressort de l'architecte en chef des Monuments historiques, Raymond Cornon et comprenaient notamment l'ancienne prison avec un portail réemployé au n°2, actuel de la rue de la Victoire, portant le chronogramme de 1710.

Il ne fut pas possible de tout conserver en l'état, mais les pierres des arcades de la cour de l'ancienne prison furent réintégrées dans la façade de l'un des nouveaux bâtiments de l'école, du côté des remparts, et quelques arcades de l'ancien cloître du XVII^e siècle furent déposées et remontées au nord-est de l'enclos ; seule, l'ancienne église a été non seulement conservée, mais restaurée avec un grand soin, le projet initial étant d'en faire un panthéon des marins malouins avec le transfert des restes de Robert Surcouf inhumés au cimetière de la ville, qui auraient été rejoints par ceux de Duguay-Trouin, mais la famille du premier s'y opposa. Le clocher a retrouvé un élégant couronnement de charpente couvert en ardoises épaisses de Sizun.

La nouvelle école inaugurée en 1959 put accueillir ses 280 premiers élèves.

Une peinture murale découverte au premier étage du clocher représentant l'Annonce faite au Bergers a été classée en outre par les Monuments historiques par arrêté du 24 mars 1962.

Le Musée d'histoire de Saint-Malo a présenté en outre deux expositions temporaires dans cette ancienne église ; « Saint-Malo, cité épiscopale en 1972 » et « Duguay-Trouin » l'année suivante.

4 – DESCRIPTION

Située en bordure même de l'enceinte nord des remparts de la ville, entre le bastion dit « fort La Reine » et la tour Bidouane, la nouvelle Ecole nationale de la Marine Marchande dresse face au large la franche géométrie de son architecture.

De ce côté, sa façade en granite éclaté et appareillé comprend un premier corps de bâtiment percé de deux séries de baies superposées au rythme vertical affirmé, surmontées de deux rangs de fenêtres très espacées les unes des autres. Le pignon est percé de cinq baies réparties sur deux travées verticales de deux et trois percements. Un simple toit d'ardoises dépourvu de toute souche de cheminée couvre l'ensemble pour s'harmoniser avec les constructions environnantes. Cette façade se prolonge par celle d'un corps de bâtiment ne dépassant pas la hauteur d'un rez-de-chaussée surélevé formant l'angle des rues du Château-Gaillard et du Chat-qui-Danse et couvert en terrasse. Elle est percée de trois grandes ouvertures rectangulaires et de 13 petites baies de forme carrée.

A l'arrière s'élève un second corps de logis donnant sur une cour intérieure comprenant une partie centrale percée de quatre baies carrées à ses trois étages et deux parties latérales symétriques, intégrant au-dessus d'un rez-de-chaussée en granit appareillé cinq arcades en pierres de tailles réemployées de l'ancienne prison et contenant les baies vitrées des deux premiers étages et cinq autres petites baies carrées identiques à celles de la partie centrale.

A l'exception des arcades et des encadrements de baies, tout le reste de cette façade est simplement enduit et ne comprend à son angle vers la rue du chat-qui-danse une énorme souche de cheminée traitée sous forme de tourelle et une souche de cheminée sur le pignon oriental. A dernière partie du bâtiment, s'accôle un corps de bâtiment à l'écriture résolument moderniste avec façades vitrées et encadrements de béton et toiture en terrasse

La partie centrale a été modifiée plus récemment par l'adjonction de deux corps de bâtiments plus petits, l'un couvert en terrasse reprenant l'écriture en réduction du précédent et l'autre couvert d'un toit reprenant de la même façon celle du corps de bâtiment à étages bordant la rue du Château-Gaillard.

Du côté de la ville, les éléments patrimoniaux comme le portail du 2, rue de la Victoire et l'ancienne église des Bénédictines sont habilement confrontés à la modernité du

retournement du pignon du corps de bâtiment donnant sur la rue de la Victoire sur la rue du Chat-qui-Danse et surtout à celle de la cour d'entrée principale « qui met en scène une écriture des transparences, une perméabilité à la lumière naturelle et un rapport à la mer » (Dominique Amouroux) autour d'une statue du dieu du vent soufflant au-dessus d'un petit bassin carré.

L'ancienne église a été particulièrement bien soignée. L'architecte en chef des Monuments historiques Raymond Cornon s'était attaché à rappeler autant que faire se peut qu'il s'agit d'un ancien édifice cultuel, avec un chœur ouvrant du côté nord par une arcade qui communiquait autrefois avec le chœur des religieuses qui assistaient aux offices derrière la grille de clôture qui a été restituée. Les baies ont été restaurées, celles donnant du côté de la rue de la Victoire réorganisées et toutes ont été dotées de vitraux à bornes de l'atelier de Max Ingrand. Seule, la baie centrale du mur gouttereau sud, côté rue a été dotée de motifs symboliques évoquant la dédicace de l'église.

Par son ensemble réunissant à la fois quelques concessions à la modernité et des éléments du patrimoine historique, l'École nationale supérieure maritime forme probablement l'une des réalisations les plus intéressantes et les mieux intégrées de la reconstruction à Saint-Malo.

Philippe PETOUT
*Conservateur du Musée d'histoire
Patrimoine historique*

Pour aller plus loin :

Hugues de LA TOUCHE, « Le Château-Gaillard et l'œuvre de Charles VI à Saint-Malo », *Annales de la société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo* 1983, pages 275 à 283.

C. RIEGER, « Histoire des Bénédictines de Notre-Damede-la-Victoire de Saint-Malo », *Annales de la société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo* 1911, pages 1 à 72.

Henri-Georges GAINARD, « Essai sur l'enseignement maritime à Saint-Malo (à l'occasion du tricentenaire de la fondation en cette ville d'un « Collège de Marine », *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo* 1968, pages 159 à 193.

Dominique AMOUROUX, *Louis Arretche in folio*, carnets d'architectes, Paris, Editions du Patrimoine, Centre des Monuments nationaux, 2010.